



TROISIÈME TRANCHE DU PROJET DE LA VIABILISATION DU SITE DE OUÈDO DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE 10 849 LOGEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'ABOMEY – CALAVI, EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Date D'approbation :

25/09/2020

Département :

Atlantique

Commune :

Abomey Calavi

Type :

Infrastructure
d'assainissement
d'aménagement et urbain

et

Montant :

20 Milliards

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet (i) la viabilisation primaire de l'ensemble du site de Ouèdo comprenant (a) les travaux de renforcement relatifs à la mise en place d'un réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP) autonome constitué d'un réservoir enterré (bâche à eau) de 1 000 m³, d'une usine de traitement d'eau, d'un château d'eau en béton armé de 500 m³ ainsi que (b) l'aménagement paysager de la voirie primaire et (ii) la viabilisation secondaire et tertiaire du site de 3 035 logements sur une superficie de 62 hectares comprenant (a) l'aménagement de voiries internes, les travaux d'assainissement, (b) divers travaux de raccordement des logements au réseau primaire d'alimentation en eau potable ; (c) des travaux de télécommunication (fibre optique), (d) l'alimentation en électricité et l'aménagement d'espaces connexes (parking, espaces verts, centres de loisir, centre médico-social, supermarchés, écoles).

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques sont de (i) rendre le site accessible par l'aménagement et le bitumage d'un réseau de voies ; (ii) doter le site de Ouèdo d'un réseau fonctionnel de drainage des eaux pluviales ; (iii) doter le site d'un système de télécommunication performant ; (iv) assurer une alimentation de qualité en eau potable par l'installation d'un réseau d'adduction d'eau, la construction d'une usine

de traitement d'eau et d'un château 500 m³ et (v) assurer un cadre de vie agréable aux habitants.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par son insertion dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), plus spécifiquement, en son troisième pilier visant à « améliorer les conditions de vie des populations » à travers le renforcement des services sociaux de base et protection sociale ainsi que le développement équilibré et durable de l'espace national. Il se justifie également par sa

contribution à l'accessibilité aux logements à moindre coût dans un habitat viabilisé et sécurisé.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'habitat social et économique de 20 000 logements au Bénin, scindé en deux (02) phases, à savoir (i) la viabilisation primaire du site de Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi, la viabilisation secondaire et tertiaire des sites et la construction de 12 049 logements dont 10 849 à Ouèdo, 250 à Porto Novo et 500 à Parakou et (ii) la construction des 7 951 logements restants répartis

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes de la troisième tranche établi sur la base des prix unitaires issus de récents appels d'offres, s'établit à 10 000 M F CFA (y compris les imprévus physiques et financiers) et 11 800 M F CFA toutes taxes comprises. Le prêt de la BOAD, d'un montant de 10 000 M F CFA, est octroyé sur une maturité de dix-huit (18) ans dont cinq (05) ans de différé au taux d'intérêt de 5,20% l'an.